

ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Politique éducative du gouvernement Question au Gouvernement n° 12

Texte de la question

POLITIQUE ÉDUCATIVE DU GOUVERNEMENT

Mme la présidente. La parole est à M. Roger Chudeau.

M. Roger Chudeau. Monsieur le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, une question taraude la représentation nationale : quelle est exactement la politique éducative de ce gouvernement ? Y en a-t-il seulement une ? Je veux parler d'une politique qui soit à la hauteur des défis et des enjeux auquel est confronté le système éducatif depuis des années.

Vous évoquez quatre priorités : lutte contre les inégalités ; savoirs fondamentaux ; bien-être des élèves ; école écologique. Mais enfin, monsieur le ministre, les savoirs fondamentaux et la lutte contre les inégalités étant exactement les missions premières de l'école de Jules Ferry, elles ont donc 140 ans ! La question n'est donc pas d'en faire une priorité, mais bel et bien de le faire réellement. Or vous êtes muet sur ce point capital.

Comment ferez-vous pour relancer un ascenseur social désespérément bloqué depuis des décennies ? Et la montée de l'islamisme dans nos écoles, collèges et lycées ? (« Ah ! » sur les bancs du groupe LFI-NUPES.) S'agit-il là d'un fantasme ? Faudra-t-il un autre Samuel Paty pour que vous regardiez le danger en face ? (Applaudissements sur les bancs du groupe RN.)

M. Rémy Rebeyrotte. Et les fichiers de M. Ménard?

M. Roger Chudeau. Quant à votre projet d'augmenter les professeurs s'ils travaillent plus, ne voyez-vous donc pas la charge insultante de mépris que comprend cette proposition ? Est-ce ainsi que vous voulez restaurer l'autorité du maître, monsieur le ministre ?

J'en viens à vos autres priorités : le bien-être des élèves et l'école écologique. Où avez-vous vu que notre école n'ait jamais voulu autre chose que le bien-être de nos enfants ? Et qu'est-ce qu'une école écologique ? Cela ne veut rien dire. Vous vouliez sans doute dire « écologiste ».

En réalité, tout cela n'a aucune consistance. Vous n'avez tout simplement pas de politique éducative. Or, nous l'affirmons ici, l'école est en état d'urgence. Je vous repose donc la question : quand nous ferez-vous l'honneur de vous attaquer enfin au processus de délitement et de déclassement de l'école de la République ? (Applaudissements sur les bancs du groupe RN.)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

M. Pap Ndiaye, ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse. La mission qui m'a été confiée par le

Président de la République et par la Première ministre est un honneur, et je compte la mener avec force et la conviction d'agir pour assurer la réussite de tous les élèves depuis l'école maternelle. Cette réussite est fondée sur l'acquisition des savoirs fondamentaux car la compensation des inégalités et le combat contre les assignations sociales et territoriales ne sont rien s'ils ne donnent pas à chacun les mêmes chances de réussite. (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe RE.)

M. Julien Odoul. Vous enfoncez des portes ouvertes !

M. Pap Ndiaye, *ministre*. Je réaffirme la priorité donnée à l'acquisition du français et des mathématiques dès le plus jeune âge, qui a été amorcée lors du quinquennat précédent. Citons aussi la formation des professeurs, que je continuerai de réformer afin qu'elle réponde au mieux aux besoins des élèves, l'utilisation des évaluations nationales pour cibler les difficultés rencontrées par les élèves et y répondre sans délai, le dédoublement des classes, notamment en CP et en CE1...

Plusieurs députés du groupe RN. Un échec!

M. Pap Ndiaye, ministre. Je poursuivrai la priorité de l'acquisition des fondamentaux au collège, et plus particulièrement en classe de sixième afin de réduire les écarts de niveaux. Monsieur le député, c'est cet objectif que je vise pour nos enfants : une école engagée pour l'excellence de tous. Plus engagée pour l'environnement et aussi pour le bien-être des élèves. (Applaudissements sur quelques bancs des groupes RE et Dem.)

L'école doit assurer un cadre protecteur à chaque élève.

Un député du groupe RN . Arrête de lire ta fiche !

M. Pap Ndiaye, ministre. La laïcité, comme les valeurs de la République, constituent les piliers de notre école. La transmission des valeurs de la République passe par les enseignements, qui se développeront dans plusieurs champs, y compris celui de l'action éducative et culturelle. (Exclamations sur les bancs du groupe RN. - Quelques députés du groupe RN font battre leurs pupitres.)

L'école doit être un lieu serein, éloigné des turbulences.

M. Julien Odoul. Pas le lieu du wokisme!

Mme la présidente. Merci de conclure, monsieur le ministre.

M. Pap Ndiaye, ministre . Tel est mon objectif! (Applaudissements sur les bancs du groupe RE. – Exclamations sur les bancs du groupe RN.)

Données clés

Auteur: M. Roger Chudeau

Circonscription: Loir-et-Cher (2e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 12 Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé: Éducation nationale et jeunesse **Ministère attributaire**: Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 juillet 2022

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 13 juillet 2022